

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### COMITE SYNDICAL DU PETR DU PAYS RUFFECOIS SEANCE DU 21 OCTOBRE 2020

#### Séance n°4 du 21 octobre 2020

Délibération n° 2020.2110.03

Objet : remplacement d'un représentant du PETR à l'office de tourisme du Ruffécois.

40 délégués  
Quorum : 21 délégués

Nombre de présents : 40  
Nombre d'excusés avec pouvoir :  
Nombre d'excusés :  
Nombre d'absents :

L'an deux mille vingt, le vingt-et-un octobre à 18h00, se sont réunis les membres du Comité Syndical du PETR du Pays Ruffécois, légalement convoqués à la salle socioculturelle de Courcôme le 16 octobre 2020, sous la présidence de Monsieur Laurent DANÈDE.

Secrétaire de séance : M. Thierry BASTIER

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE

**Etaient présents** : M. CROIZARD Christian – M. DANÈDE Laurent – M. BONNET Franck – M. DE LUSTRAC Jean-Marc – M. COMBAUD Renaud – Mme FOURÉ Brigitte – Mme MANDIN Frédérique – Mme BERNARD Anne-Marie – M. VIDAL Laurent – Mme SOURY Christine – M. RAINETEAU Jean – LAMAZIERES Véronique – M. TESSIER Jean-Luc – Mme CECCHIN Catherine – M. PANTIER Jean-Marie – Mme TEILLET Anne – Mme ROCHE Nadine – Mme BAUDRILLART Agnès – M. GUYON Jean-Guy – Mme GAGNAIRE Marie-Claire.

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHARENTE

**Etaient présents** : M. JOURDAN Pascal Olivier – M. BASTIER Thierry – M. DUPUIS José – M. MATHIEU Xavier – M. POUX Pierre – M. GEOFFROY Fabrice – MOREAU Carole – THOMAS Jean-Claude – THOMAS Hubert – BOUCHET Francine – ASHBOLT Louisa – JOBIT Jean-François – REMY Catherine – M. FORT Jean-Paul - LALLEMENT Sylvie – CREMOUX Christine – GUILLONNEAU Séverine – AURICOSTE-TONKA Isabelle – SEGUINAR Claudy – BŒUF Pascal.

#### REPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT DU PETR AU SEIN DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DU RUFFÉCOIS :

- Vu les statuts de l'Office de Tourisme du Pays du Ruffécois adoptés le 17 juin 2014,
- Considérant que les statuts de l'Office de Tourisme du Pays du Ruffécois prévoient que le PETR du Pays Ruffécois est représenté au comité de direction par :
  - 14 membres titulaires issus des délégués du Comité syndical du PETR dont le Président et le Vice-président en charge du tourisme qui sont membres de droit et 12 autres membres titulaires désignés par le comité syndical (6 pour le territoire de la communauté de communes Cœur de Charente et 6 pour le territoire de la communauté de communes Val de Charente)
  - 8 suppléants (4 pour le territoire de la communauté de communes Cœur de Charente et 4 pour le territoire de la communauté de communes Val de Charente).
- Vu la demande de la Communauté de communes Val de Charente,

Le président propose le remplacement de Monsieur Jean-François JOBIT par Monsieur Jean-Claude THOMAS pour siéger au comité de direction de l'Office de Tourisme du Ruffécois au titre du PETR du Pays Ruffécois,

AR PREFECTURE

016-200050094-20201021-DEL2020211003-DE  
Regu le 26/10/2020

Le comité syndical, après délibération, à l'unanimité des membres présents :

**ACCEPTE** le remplacement de Monsieur Jean-François JOBIT par Monsieur Jean-Claude THOMAS de la Communauté de communes Val de Charente pour siéger au Comité de direction de l'Office du Tourisme du Pays du Ruffécois.

**AUTORISE** Monsieur le Président, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Pour copie conforme,**

**Le Président**



A handwritten signature in blue ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text: PETR, MANSLE, 16230, DU PAYS RUFFÉCOIS.